



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

exportations

Question écrite n° 34041

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les conclusions du rapport présenté par le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques le 4 juillet 2013 sur l'évaluation du soutien public aux exportations. Les politiques publiques menées au niveau national, et visant à favoriser les exportations françaises sont encourageantes, mais demeurent néanmoins insuffisantes. En effet, le rapport estime que des actions restent à mener, afin de soutenir les exportations françaises, notamment par des aides aux entreprises, le renforcement de la compétitivité des entreprises françaises, ou encore le renforcement de l'attractivité de la France dans le cadre des investissements directs étrangers. Face à la conjoncture économique et financière actuelle, il s'agit d'un enjeu considérable pour la France. Le rapport suggère d'adapter les missions d'Ubifrance selon le profil des entreprises. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite concrète à cette suggestion.

Texte de la réponse

Ubifrance propose aux entreprises divers produits et services afin de les informer (sur les marchés et secteurs, les projets et appels d'offres, le droit et la réglementation), de leur permettre de prospecter (accompagnement pour la prospection de marchés, salons et rencontres B to B), de se faire connaître (relations presse, relations publiques, publicité professionnelle, promotion commerciale), propose un service de volontariat international en entreprises (VIE) (recrutement, aides au VIE, solution PME PMI), des offres de partenaires (Bpifrance, Coface...) et un soutien pour les projets (labellisation). Le tissu d'entreprises françaises n'est pas suffisamment internationalisé (l'essentiel de nos exportations est réalisé par un très faible nombre d'entreprises : 1 % des quelques 100 000 entreprises exportatrices concentrent 70 % de la valeur de nos exportations). Face au manque de PME de taille suffisamment importante et possédant des produits innovants pour saisir les opportunités à l'export, l'objectif du Gouvernement est donc d'augmenter le nombre de PME capables d'exporter et de s'implanter durablement à l'étranger et d'accroître l'internationalisation des ETI. Le Gouvernement a demandé à l'opérateur un service particulier qui correspond à des cibles déterminées pour les PME et ETI : - « faire progresser de 10 000 le nombre de PME et ETI exportatrices à horizon de 3 ans », engagement contenu dans la déclaration commune Etat-régions du 12 septembre 2012. Ces 10 000 PME seraient détectées notamment par les régions ; - « assurer un accompagnement personnalisé à l'international pour 1 000 ETI et PME de croissance dans le cadre de la BPI », faisant l'objet de la décision n° 14 du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. Des chargés d'affaires à l'international (CAI) d'Ubifrance sont déployés au sein des antennes régionales de la BPI pour assurer ces missions. Un premier déploiement de 25 CAI a lieu en 2013 (7 au premier semestre, 18 en septembre), pour atteindre 40 agents en 2014 ; - Ubifrance renforce son approche client, afin de répondre aux attentes spécifiques des ETI et PME (exporter, s'implanter à l'étranger, rechercher des partenariats ou des marchés précis...) et par ses CAI dans le cadre de bpifrance export, les oriente vers les produits Coface, BPI et sur ses partenaires publics ou privés. Les missions d'Ubifrance seront donc de plus en plus différenciées selon les entreprises, de façon à ce que les services proposés par l'agence correspondent exactement aux besoins de ses clients.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34041

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8019

Réponse publiée au JO le : [12 novembre 2013](#), page 11819